

*Initiatives ministérielles*

Le degré de collaboration dont nous faisons preuve pour le bien-être des Canadiens est l'un des secrets les mieux gardés au pays. Pourtant, nous collaborons beaucoup. Vous le savez tous. Nous travaillons constamment ensemble, que ce soit dans le cadre d'examen ou de l'étude en comité de mesures législatives, et nous travaillons bien parce qu'il y a ici des gens talentueux. Les députés sont choisis au sein de leurs collectivités parce qu'ils ont du talent. Ils n'ont pas peur de s'engager et ils viennent ici.

L'institution comme telle est perçue de façon négative. Vous avez un groupe de personnes animées par des préoccupations semblables et des idéologies différentes; cela se comprend. Toutefois, comment peut-on avoir une perception négative de notre institution lorsque celle-ci regroupe de bonnes personnes qui se préoccupent du bien-être de tous?

Enfin, on a eu de nous une image négative en partie à cause de la puissance de la télévision et de la décision, prise bien des années avant que nous ne soyons là, de faire entrer des caméras de télévision à la Chambre. Sous bien des rapports, nous avons un système médiatique pourri au Canada. Selon ce système archipourri, qui dépend dans une large mesure de l'argent des commanditaires, les nouvelles doivent se transformer en miniserie mettant aux prises un bon et un méchant.

Les propos excessifs ont préséance sur les propos mûrement réfléchis; les médias accordent autant d'importance aux premiers qu'aux seconds. Avec le temps, on se fait une idée des dirigeants de notre société. Il y a certes les leaders politiques bien en vue, mais il y a également les médecins, les dentistes, les religieux, les policiers, les chefs scouts, et ainsi de suite. Leur réputation à tous est ternie parce que les médias attirent l'attention sur le comportement aberrant de l'un d'eux, parce que les médias veulent leurs miniseries qui opposent les bons et les méchants.

Ensemble, nous pourrions faire quelque chose pour la Chambre. Nous pourrions améliorer sa réputation, mais je ne crois pas que l'on y arrivera si j'en juge par les reprises des deux interventions que j'ai écoutées, à 3 heures du matin et qui étaient celles de deux leaders à la Chambre.

Je veux démontrer la thèse du Nouveau Parti démocratique. Un des thèmes majeurs du leader parlementaire du Parti libéral, c'est que la Chambre est un lieu favorable à l'antagonisme. C'est aussi mon avis. Et j'espère qu'il en sera toujours ainsi. C'est un lieu où l'on exprime

librement ses opinions. C'est un lieu où l'on discute. Enfin, c'est un lieu où l'on vote.

Où trouvait-on d'autres situations d'affrontement dans notre société? Nous sommes en pleines séries mondiales. Nous nous acheminons vers la coupe Grey. Le milieu sportif tout entier est devenu un immense champ de bataille.

J'ai eu un flash. «Mesdames et messieurs, je suis heureux de vous présenter les matchs de la coupe Grey. Nous vous avons réservé une petite surprise. Aujourd'hui, nous allons rendre l'entraîneur et la direction de chacune des équipes responsables du règlement et nous passer d'arbitres pendant toute la partie de la coupe Grey. C'est excitant. Pensez-vous que ça va marcher?»

C'est là que j'ai commencé dans ma jeunesse. Je faisais beaucoup de sports et j'ai fini par devenir arbitre. J'ai arbitré des parties de championnat national de basket-ball et d'autres sports. Et l'arbitre doit être accepté par les joueurs, les entraîneurs et la direction des équipes. Ce sont eux qui vous confèrent votre autorité, qui vous confient le règlement. Si vous êtes juste, conséquent et clair dans l'application du règlement, vous aurez leur appui même lorsque l'émotivité est à son comble. Ils vous investissent du pouvoir d'attribuer des pénalités, comme des fautes techniques au basket-ball, une expulsion pour une bagarre au football. Quand on y pense, les arbitres ne font pas le poids à côté des armoires à glace que sont les joueurs de football. S'ils le voulaient, les joueurs ne feraient qu'une bouchée des pauvres arbitres.

• (1300)

C'est ainsi que nous donnons le pouvoir à la présidence. C'est une pratique fort bien acceptée à la Chambre que de ne pas faire d'observations sur le comportement de la personne qui occupe le fauteuil parce que nous respectons la présidence en tant qu'institution.

Il nous arrive facilement de l'oublier. Le leader parlementaire du NPD a déclaré l'autre jour au début de son discours: «Nous voulons vous féliciter pour votre excellent travail, monsieur le Président.» Et la présidence ne l'a pas interrompu. Je pense que personne ne s'en est rendu compte. Mais c'était bel et bien une observation faite par un député à l'endroit d'un autre député sur la qualité de son travail.

À la Chambre, ce genre de chose peut-être débattu. On ouvre ainsi la porte à un débat. Aux termes du Règlement, on ne peut pas tenir ce genre de propos. On ne peut pas faire de remarque sur la personne qui occupe le fauteuil, on ne peut dire si elle fait du bon travail ou non, car dès qu'on le fait, il y a matière à débat. Vous ne pouvez pas prendre parti parce que vous êtes l'arbitre.